

Ty forn bras, 2

En fin de l'Ancien Régime



En fin du XVIII^e siècle (je m'appuie encore sur les précieuses informations de *Guerlesquin ville-marché du Trégor sous l'Ancien Régime*), Jean-François Prigent, le représentant chez nous du seigneur propriétaire, obtient que le grand four (*forn bras*) – celui du pignon ouest, pignon de gauche sur la photo ci-dessus - soit reconstruit car il menace ruine, et ce, en briques et non plus en pierres. Modernisation qui rendra le four plus sûr et plus efficace.

C'est fait en 1777. Prigent fait aussi rénover en 1782 la couverture en genets de la maison.

La vie de Guillaume Laurent notre fournier n'est pas de tout repos.

Vassal du seigneur, le *fournier* exerce, du moins à Guerlesquin, une autre responsabilité que celle de la « boulange » pour toute une population. . Il est, en tant que de besoin, geôlier à la prison, propriété aussi du même seigneur.

Ainsi, lorsqu'en février 1781 un certain Thomas Lastennec est détenu, détention préventive de courte durée avant transfèrement à Morlaix, Guillaume Laurent vient s'installer au premier étage de la prison. Lastennec est enfermé au second. On reparlera de cette histoire.

L'imposant travail du four est dans ces circonstances assuré par les aides du fournier s'il en a, et...par la femme du fournier.

Est-ce à cause de cette vie éprouvante, Guillaume meurt le 29 octobre 1781 A 46 ans !

Le bail de la *maison du grand four*, fours compris, est renouvelé en février 1782 au profit de Constance chez Le Guillou, notaire à Loguivy, paroisse de Plougras. Elle a alors 43 ans et six enfants à charge. Elle n'a heureusement pas les deux pieds dans le même sabot.

Ainsi, un conflit dont j'ignore les raisons et ne connaît pas la conclusion – on ne trouve qu'une pièce seulement du dossier aux Archives départementales – conduit notre *fournière* à poursuivre en été 1784 un couple Pierre Dafniet-Jeanne Couillec devant la juridiction de Guerlesquin à l'auditoire au-dessus des halles.

Et ça ne rigole pas dans cette instance de justice. Figurez-vous que les frères Maurice et Nicolas Maltret, cités comme témoins par Maître Yves Mérien « procureur » de Constance, sont condamnés à une sérieuse amende parce qu'ils ne se sont pas présentés à l'audience.

En 1787, après que des étincelles aient failli mettre le feu à la maison (toujours selon *Guerlesquin, ville marché...*), Jean-François Prigent souhaite que le genêt de la toiture soit remplacé par des ardoises.

Puis, selon l'auteure, dans ces années 1788, 1789, *de nouvelles dépenses ne sont plus envisageables car l'argent ne rentre plus dans la caisse de la seigneurie, et... selon toute vraisemblance donc, la couverture du four banal ne fut jamais remise en état dans les mois et années qui suivirent 1789. L'édifice collectif ne servant plus aussi régulièrement, la dégradation ne put que s'accélérer et le four tomba en ruine.*

Je crois qu'il faut comprendre dans ces derniers mots que c'est la *maison* du four ou à four (*l'édifice collectif*) et son four, pas seulement celui-ci, qui tombèrent en ruine.

Selon toute vraisemblance est, quand nous n'avons pas de certitude, une formule intelligemment prudente....

à suivre